RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 80034
Numéro SIREN : 331 979 989
Nom ou dénomination : ABATTOIRS DES CRETS

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/005889

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *VIENNE*

Date : 12/07/2019

691104

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/005889**
n°de gestion : **1985B80034**
n°SIREN : **331 979 989 RCS Vienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 12/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ABATTOIRS DES CRETS - Société par actions simplifiée
1 chemin du Port de la Bruine 38118 Hieres-sur-amby -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE

691104

5889

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : **S.A.S ABATTOIRS CRETS** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 01000 BOURG EN BRESSE — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 3 3 1 9 7 9 9 8 9 0 0 0 2 6 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	266 351	AG 198 609	67 742	65 600
	Fonds commercial (1)	AH	825 936	AI 15 245	810 692	505 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	193 977	AK	193 977	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	341 094	AO 75 443	265 650	10 942
	Constructions	AP	6 185 913	AQ 4 722 833	1 463 079	557 294
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 601 853	AS 4 066 945	534 909	434 879
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 292 038	AU 720 448	1 571 589	254 102
	Immobilisations en cours	AV	1 320 998	AW	1 320 998	145 754
	Avances et acomptes	AX	154 815	AY	154 815	246 000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	214 796	CV	214 796	204 820
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	3 254	BE	3 254	
	Prêts	BF	273 703	BG	273 703	143 590
	Autres immobilisations financières *	BH	196 740	BI	196 740	191 931
	TOTAL (II)	BJ	**16 871 466**	BK **9 799 523**	**7 071 943**	**2 759 912**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	898 354	BM	898 354	826 407
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	77 488	BW	77 488	17 463
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	5 758 735	BY 49 821	5 708 913	5 065 539
	Autres créances (3)	BZ	2 434 686	CA	2 434 686	721 997
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	2 334 225	CG	2 334 225	2 446 673
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	192 194	CI	192 194	55 462
	TOTAL (III)	CJ	**11 695 682**	CK **49 821**	**11 645 861**	**9 133 542**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**28 567 148**	1A **9 849 345**	**18 717 803**	**11 893 454**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

CERTIFIÉ CONFORME

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2019

Désignation de l'entreprise S.A.S ABATTOIRS CRETS — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 2 100 000)	DA	2 100 000	2 100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	500 000	500 000
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	116 215	116 215
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 326 531	457 588
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**1 378 574**	**868 944**
	Subventions d'investissement	DJ	189 700	135 330
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**5 611 020**	**4 178 077**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 479 147	742 064
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 814 318	1 655 723
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	59 635	3 883
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 900 832	3 698 736
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 646 226	1 520 278
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 204 113	92 215
	Autres dettes	EA	2 040	2 479
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	473	
	TOTAL (IV)	EC	**13 106 783**	**7 715 378**
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**18 717 803**	**11 893 454**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9 159 917	7 158 219
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	843	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : **S.A.S ABATTOIRS CRETS** — Néant ☐*

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD	50 331 331	FE	4 758 453	FF	55 089 785	56 423 332
	Production vendue services *	FG	212 723	FH	9 161	FI	221 883	188 559
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**50 544 054**	FK	**4 767 614**	FL	**55 311 668**	**56 611 891**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	32 816	57 660
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	373 952	167 278
	Autres produits (1) (11)					FQ	10 772	2 905
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**55 729 208**	**56 839 734**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	39 843 893	41 874 903
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(71 947)	(40 441)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	8 997 814	8 244 285
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	893 870	846 229
	Salaires et traitements *					FY	3 091 994	2 614 087
	Charges sociales (10)					FZ	1 149 018	1 039 998
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	448 939	419 511
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	33 001	164 966
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 721	1 814
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**54 388 302**	**55 165 352**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**1 340 906**	**1 674 382**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	15 620	805
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	131	420
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**15 751**	**1 224**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	100 789	18 293
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**100 789**	**18 293**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(85 038)**	**(17 068)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**1 255 868**	**1 657 314**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise **S.A.S ABATTOIRS CRETS** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		1 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	38 333	46 529
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	81 272	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**119 605**	**47 529**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 973	124 273
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		81 272
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**3 973**	**205 545**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**115 632**	**(158 016)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		149 790
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(7 073)	480 564
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**55 864 565**	**56 888 487**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**54 485 991**	**56 019 543**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**1 378 574**	**868 944**
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	330 480	306 667
	- Crédit-bail immobilier	HQ	424 260	421 626
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	208 986	165 492
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
quote part de subvention		38 333
amendes PV 2096 € pénalité fournisseurs 1876.84 €	3 973	
reprise pour dépréciation de comptes courants		81 272

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total du bilan avant répartition est de 18 717 803 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 1 378 574 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Transmission Universelle de Patrimoine EUROPAGRO
La société ABATTOIRS DES CRETS a prononcé la dissolution anticipée par voie de Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) avec effet rétroactif au 1er janvier 2018 de sa fille, la société EUROPAGRO siren 717 180 178, en date du 29/12/2018 dont elle détenait l'intégralité des actions.
Cette opération a généré un mali de fusion pour un montant de 850 553 €.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Complément d'information
Identité et adresse de la société consolidant les comptes :
J. CARREL SA
1 chemin de la Bruine - 38118 HIERES SUR AMBY

Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce sont comptabilisés au coût d'acquisition.

Le règlement ANC 2015-0L6 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux.

Conformément aux dispositions de ce règlement, l'entreprise apprécie pour chacun des fonds commerciaux dont elle dispose, le caractère limité ou non de sa durée d'utilisation.

Notre société a considéré que les fonds commerciaux ont une durée illimitée et ne sont donc pas amortis.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable, pour le montant de la différence.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon les principes suivants :
bien non décomposable : durée d'utilité
bien décomposable :
pour la structure : durée d'usage
pour les composants : durée d'utilisation

Durée d'amortissement
Logiciels de 1 an à 8 ans
Aménagement des terrains de 10 ans à 20 ans
Agencements constructions de 4 ans à 10 ans
Construction sol autrui de 20 ans à 48 ans
Installations complexes 10 ans
Matériel et outillage de 2 ans à 10 ans
Agencements divers de 2 ans à 10 ans
Matériel de transport de 3 ans à 5 ans
Matériel de bureau de 3 ans à 10 ans
Mobilier de 1 an à 8 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.
Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté au compte 444 - Etat - impôt sur les bénéfices pour un montant de 147 555 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.
Le produit du CICE (propre à l'entité) comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 147 555 €.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 24 700.00 € hors taxe.

Fonds Commercial

Eléments acquis du fonds de commerce		75 000 € rachat La Pavière en 12/2004
		430 000 € rachat UTP en 12/2012
		320 936 € rachat EUROPAGRO 12/2018
	TOTAL	825 936 €

Dettes garanties par des sûretés réelles

Nature dette	Nature de la garantie	Organisme bénéficiaire	Montant début d'exercice	31/12/2018
	SAPRIMEX nantissement s/62500 actions émise	Cr agricole des Savoies	500 000 €	500 000 €
Emprunt	Nantissement s/matériel Restainer	Cr agricole centre est	145 000 €	18 007 €

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	7	8
Agents de maîtrise & techniciens	14	11
Employés	4	4
Ouvriers	83	77
Apprentis sous contrat		
TOTAL	**108**	**100**

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	131 250	16.00000	2 100 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	131 250	16.00000	2 100 000

Commentaire

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	15 623
Crédit-bail mobilier	1 512 175
Crédit-bail immobilier	1 914 782
Autres engagements	1 567 803
Engagements de départ en retraite	328 047
TOTAL	**5 338 430**

Commentaire

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
caution CARNIVOR	1 000 000
caution SAPRIMEX	1 300 000
caution CARREL J prêts CA Savoies, CACE,CICLB,BP	500 000
TOTAL	**2 800 000**

CAUTIONS CARNIVOR
- P/crédit bail FINAMUR 400 000 €
- prêt CACE 100 000 €
- prêt CACE 500 000 €

CAUTIONS SAPRIMEX
- prêt BNP 500 000 €
- prêts 2 900 000 € 500 000 € (CA des Savoies, CACE, CICLB, BP)
- découvert CACE 300 000 €

Etat des crédits bails

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL

Postes du Bilan	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeurs nettes
		de l'exercice	cumulés	
Terrains				
Construction				
Inst. tech, Matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL

Postes du Bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	à plus de 5 ans	
Terrains						
Constructions	424 260	2 824 731	425 275	1 169 506		320 001
Inst. tech, Matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	274 429	664 032	394 364	858 478	237 713	21 620
Immobilisations en cours						
TOTAL	**698 689**	**3 488 763**	**819 639**	**2 027 984**	**237 713**	**341 621**

Liste des filiales et participations

Dénomination Siège social	Capital Capitaux propres	Q.P. Détenue Divid. encaiss	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
PARTICIPATION (10 à 50%)					
UTP	222 000	30.43	162 358		8 162 498
	304 424		162 358		16 466
SIREPP	228 320	11.93	42 406		9 772 456
	794 233		42 406		6 064
AUTRES TITRES					

Etat des immobilisations

Cadre A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		734 893		551 371
	TOTAL	**734 893**		**551 371**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains		50 461		290 633
Constructions sur sol propre				3 565 129
Constructions sur sol d'autrui		188 590		
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.		1 057 754		1 374 440
Installations techniques, matériel et outillages ind.		3 609 700		992 154
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		317 320		725 101
Mat. de transport		240 070		118 983
Mat. de bureau et info.,mobilier		101 232		132 755
Emballages récupérables et divers				656 576
Immobilisations corporelles en cours		145 754		1 638 229
Avances et acomptes		246 000		154 815
	TOTAL	**5 956 880**		**9 648 815**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		204 820		9 985
Autres titres immobilisés				3 254
Prêts et autres immobilisations financières		335 521		3 087 999
	TOTAL	**540 341**		**3 101 238**
	TOTAL GENERAL	**7 232 114**		**13 301 424**

Cadre B		Diminutions Virement	Diminutions Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles				1 286 264	
	TOTAL			**1 286 264**	
Terrains				341 094	
Constructions sur sol propre				3 565 129	
Constructions sur sol d'autrui				188 590	
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				2 432 194	
Installations techniques, matériel et outillages ind.				4 601 853	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				1 042 422	
Mat. de transport				359 053	
Mat. de bureau et info., mobilier				233 987	
Emballages récupérables et divers				656 576	
Immobilisations corporelles en cours			462 986	1 320 998	
Avances et acomptes			246 000	154 815	
	TOTAL		**708 985**	**14 896 710**	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations			10	214 796	
Autres titres immobilisés				3 254	
Prêts et autres immobilisations financières			2 953 078	470 442	
	TOTAL		**2 953 087**	**688 492**	
	TOTAL GENERAL		**3 662 072**	**16 871 466**	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	164 293	49 561		213 854
	164 293	**49 561**		**213 854**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	39 519	35 925		75 443
Constructions sur sol propre		2 695 484		2 695 484
Constructions sur sol d'autrui	128 653	4 555		133 208
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.	560 397	1 333 744		1 894 140
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	3 174 821	892 124		4 066 945
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	243 840	140 182		384 022
Matériel de transport	78 133	63 158		141 291
Mat. de bureau et informatique, mobilier	82 546	112 329		194 875
Emballages récup. et divers		261		261
	4 307 909	**5 277 762**		**9 585 670**
TOTAL GENERAL	**4 472 202**	**5 327 323**		**9 799 523**

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						
	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	181 787	33 001	164 967		49 821
Autres provisions pour dépréciation	81 272		81 272		
TOTAL III	**263 059**	**33 001**	**246 239**		**49 821**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**263 059**	**33 001**	**246 239**		**49 821**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		33 001	164 966		
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles			81 272		
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	273 703		273 703
Autres immobilisations financières	196 740		196 740
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	115 844	115 844	
Autres créances clients	5 642 890	5 642 890	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 588	1 588	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 387	4 387	
Impôts sur les bénéfices	771 098	771 098	
Taxe sur la valeur ajoutée	804 072	804 072	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	14 328	14 328	
Groupe et associés (2)	16 334	16 334	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	822 880	822 880	
Charges constatées d'avance	192 194	192 194	
TOTAL	**8 856 058**	**8 385 615**	**470 442**
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	130 112		
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	843	843		
- à plus d'1 an à l'origine	4 478 303	591 071	2 895 772	991 460
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	380 949	380 949		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 900 832	3 900 832		
Personnel et comptes rattachés	609 601	609 601		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	495 666	495 666		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	170 545	170 545		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	370 414	370 414		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 204 113	1 204 113		
Groupe et associés (2)	1 433 369	1 433 369		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	2 040	2 040		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	473	473		
TOTAL	**13 047 148**	**9 159 916**	**2 895 772**	**991 460**
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 239 500			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	512 660			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations		204 810
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	683 556	2 703 843
Autres créances		16 334
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	699 563	585 223
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		25 379
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

commentaire

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	360 000.00	
Autres créances	812 985.66	57 034.39
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**1 172 985.66**	**57 034.39**

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	**360 000.00**	
418100 CLIENTS FACT.A ETABLIR	360 000.00	
Autres créances	**812 985.66**	**57 034.39**
409800 FOURN. AVOIR A RECEVOIR	10 285.04	5 165.39
448700 ETAT PRODUITS A RECEVOIR	14 328.00	41 564.00
468700 PRODUITS A RECEVOIR	788 372.62	10 305.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**1 172 985.66**	**57 034.39**

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**3 514.45**	**595.36**
Emprunts et dettes financières diverses	**15 617.00**	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**550 741.08**	**336 269.37**
Dettes fiscales et sociales	**861 789.85**	**781 425.27**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	**2 030.41**	**2 469.23**
TOTAL	**1 433 692.79**	**1 120 759.23**

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**3 514.45**	**595.36**
168840 INTERETS COURUS S/EMP	3 046.30	595.36
518600 AGIOS A PAYER	468.15	
Emprunts et dettes financières diverses	**15 617.00**	
455800 INTERETS COURUS C/C	15 617.00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**550 741.08**	**336 269.37**
408100 FOURN. FACT.A PAYER	550 741.08	336 269.37
Dettes fiscales et sociales	**861 789.85**	**781 425.27**
428200 CONGES PAYES	280 704.00	223 339.00
428300 HEURES RTT		1 477.00
428400 PARTICIPATIONS SALARIES		149 790.00
428600 PRIMES FIN ANNEE	87 618.68	
438100 CHARGES A PAYER	7 357.40	
438200 CHARGES SOCIALES S/CP	117 544.00	94 057.00
438210 CHARGES SOC S/HEURES		622.00
438600 AUTRES CHARGES A PAYER	11 513.77	63 705.79
448200 CHARGES FISCALES S/CP	4 753.00	3 822.00
448600 ETAT CHARGES A PAYER	352 299.00	244 612.48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	**2 030.41**	**2 469.23**
419800 CLIENTS AVOIR A ETABLIR	2 030.41	2 469.23
TOTAL	**1 433 692.79**	**1 120 759.23**

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Produits d'exploitation		473	
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
	TOTAL	**473**	

Charges constatées d'avance		Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Charges d'exploitation		192 194	55 462
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
	TOTAL	**192 194**	**55 462**

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
réintégration quote part des subventions		38 333
amendes non déductibles	2 096	
pénalités fournisseurs	1 877	
reprise pour dépréciation des comptes courants		81 272
TOTAL	**3 973**	**119 605**

Commentaire

Transfert de charges

Nature des transferts de charges	Montant
avantages en nature	13 660
refacturation CARREL	41 499
refacturation UTP	28 974
refacturation TROPAL	60 984
refacturation IV	1 682
remboursements sociaux	29 444
remboursements formations	5 502
remboursement taxe TIPP	27 241
Total	**208 986**

NOVANCES

ORIGINAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale des associés de la société ABATTOIRS DES CRETS SAS,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ABATTOIRS DES CRETS SAS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques » de l'annexe relatif à la Transmission Universelle du Patrimoine de la société Europagro avec la société Abattoirs des Crêts.

4. Justifications des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne l'évaluation et la dépréciation éventuelle des immobilisations corporelles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels aux associés

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 du dit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait VILLEFRANCHE S/S, le 11 juin 2019

NOVANCES
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
Christophe ALEXANDRE, Représentant légal

ABATTOIRS DES CRETS
Société par actions simplifiée
Capital : 2.100.000 euros
Siège social : 1 chemin du Port de la Bruine
38118 HIERES SUR AMBY
331 979 989 RCS VIENNE

EXTRAIT DU
TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2019

TROISIEME RESOLUTION : PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale des actionnaires décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2018 s'élevant à 1.378.573,51 euros de la manière suivante :

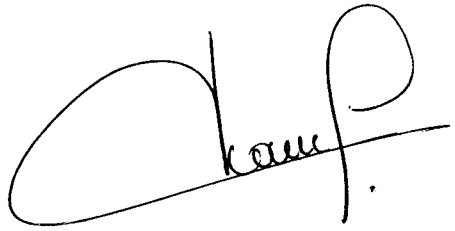
-Réserve légale limitée à 1/10ème du capital	93.784,71 euros
- Autres réserves	1.284.788,80 euros
	1.378.573,51 euros

L'assemblée générale des actionnaires prend acte que les dividendes suivants ont été mis en distribution au cours des trois derniers exercices :

AGO du 30 DECEMBRE 2017 Dividende de 10,66 euros par action soit 1.399.125 euros

AGO du 19 DECEMBRE 2016 Dividende de 1,524 euros par action soit 200.025 euros

LE PRESIDENT



ABATTOIRS DES CRETS
Société par actions simplifiée
Capital : 2.100.000 euros
Siège social : 1 chemin du Port de la Bruine
38118 HIERES SUR AMBY
331 979 989 RCS VIENNE

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 25 JUIN 2019

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale des actionnaires décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2018 s'élevant à 1.378.573,51 euros de la manière suivante :

-Réserve légale limitée à 1/10ème du capital	93.784,71 euros
- Autres réserves	1.284.788,80 euros
	1.378.573,51 euros

L'assemblée générale des actionnaires prend acte que les dividendes suivants ont été mis en distribution au cours des trois derniers exercices :

AGO du 30 DECEMBRE 2017 Dividende de 10,66 euros par action soit 1.399.125 euros

AGO du 19 DECEMBRE 2016 Dividende de 1,524 euros par action soit 200.025 euros

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

